

Enquête fédérale auprès de la jeunesse 2016/2017
Série scientifique ch-x, volume 25

Entre mobilité temporaire et ancrage local: portrait de la jeunesse suisse

Analyse des séjours dans d'autres régions linguistiques
de Suisse et à l'étranger

Befristete Mobilität und lokale Verbundenheit: Ansichten junger Schweizer Erwachsener

Analyse der Aufenthalte in anderen Sprachregionen der Schweiz und im Ausland

Fra mobilità temporanea e radicamento nel tessuto locale: ritratto della gioventù svizzera

Analisi dei soggiorni in altre regioni linguistiche della Svizzera e all'estero

Éditeurs

Alexandra Stam et Patrick Rérat

Auteurs

Éliane Ferrez, Lucas Haldimann, Marieke Heers, Brian Kleiner, Patrick Rérat,
Alexandra Stam, Anthe van den Hende

Zusammenfassung in deutsch | Riassunto in italiano

Impressum

Auftraggeber/Mandant

Eidgenössische Jugendbefragungen ch-x
Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)
Dr. Luca Bertossa, Wissenschaftlicher Leiter ch-x

Herausgeber/Éditeurs

Dr. Alexandra Stam et Prof. Dr. Patrick Rérat

Autoren/Auteurs

Eliane Ferrez, Lucas Haldimann, Dr. Marieke Heers, Dr. Brian Kleiner, Prof. Dr. Patrick Rérat, Dr. Alexandra Stam,
Dr. Anthe van den Hende

Vertrieb/Distribution

Bundesamt für Bauten und Logistik (BBL), Bern, Switzerland
www.bundespublikationen.admin.ch
Art.-Nr. 95.340.25dfi
Copyright © 2019 by Eidgenössische Jugendbefragungen ch-x, www.chx.ch

Grafik und Layout/Graphisme et mise en page

Zentrum elektronische Medien ZEM
schibli communication gmbh, Sursee
Foto Cover: Alexandra Stam

Verlag/Distribution

Somedia Production AG | Somedia Buchverlag | Chur/Glarus
Edition Rügger
info.buchverlag@somedia.ch
www.somedia-buchverlag.ch
ISBN 978-3-7253-1071-5

Alle Rechte vorbehalten.

Jede andere Verwendung als gesetzlich zugelassen bedarf der schriftlichen Einwilligung durch den Herausgeber.

Table des matières

Résumé	9
Zusammenfassung	13
Riassunto	17
Remerciements	21
1 Introduction	25
2 Cadre d'analyse	29
2.1 Introduction	29
2.2 Omniprésence de la mobilité	29
2.3 Mobilités spatiales	31
2.3.1 Typologie des mobilités	31
2.3.2 Mobilités temporaires	32
2.4 Jeunesse et mobilités	33
2.4.1 Émergence de la jeunesse	33
2.4.2 État de la littérature sur les mobilités temporaires des jeunes	34
2.5 Questionnement	37
2.5.1 Trois questions de recherche	37
2.5.2 Approche par les parcours de vie	38
3 Enquête	43
3.1 Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse	43
3.1.1 Aperçu historique	43
3.1.2 Édition 2016/2017	43
3.2 Constitution de la base de données	44
3.2.1 Élaboration du questionnaire	44
3.2.2 Déroulement de l'enquête	45
3.2.3 Préparation des données	46
3.2.4 Échantillon complémentaire de femmes	47
3.3 Caractéristiques de la population	47

4	Mobilités et ancrages	55
4.1	Introduction	55
4.2	Déménagements	56
4.2.1	Trajectoires résidentielles	56
4.2.2	Disposition à déménager	58
4.2.3	Différences entre régions linguistiques	61
4.3	Mobilités temporaires	65
4.3.1	Séjours réalisés	65
4.3.2	Séjours envisagés	71
4.3.3	Vacances en Suisse et à l'étranger	76
4.4	Perceptions de la mobilité	77
4.5	Synthèse intermédiaire	77
5	Propension à la mobilité temporaire	83
5.1	Introduction	83
5.2	Séjours longs réalisés	86
5.2.1	Trajectoire socio-familiale	86
5.2.2	Trajectoire éducative et professionnelle	88
5.2.3	Trajectoire de mobilité	91
5.2.4	Dimensions psychologiques	94
5.2.5	Comparaison avec les séjours courts	95
5.3	Séjours longs envisagés	97
5.4	Synthèse intermédiaire	100
6	Motivations et freins à la mobilité temporaire	103
6.1	Introduction	103
6.2	Motivations	104
6.2.1	Séjours réalisés	104
6.2.2	Séjours envisagés	104
6.2.3	Typologie des jeunes selon les motivations à la mobilité	110
6.2.4	Apports des séjours	115
6.3	Freins	116
6.3.1	Absence de séjours réalisés	116
6.3.2	Freins relatifs à un futur séjour	118
6.3.3	Typologie des jeunes selon les freins à la mobilité	122
6.4	Synthèse intermédiaire	125

7	Conclusion	131
7.1	La mobilité chez les jeunes Suisses	131
7.1.1	Contexte et démarche de recherche	131
7.1.2	Quelles sont les expériences et les intentions des jeunes en termes de mobilité?	132
7.1.3	Quels sont les facteurs qui expliquent la propension des jeunes à être mobiles?	133
7.1.4	Quels sont les motivations et les freins liés aux mobilités temporaires?	134
7.2	Vers une politique de l'accessibilité à la mobilité temporaire	135
8	Références	141
9	Annexe	151

5 Propension à la mobilité temporaire

Lucas Haldimann, Marieke Heers et Patrick Rérat

En résumé

- Les mobilités temporaires sont un phénomène sélectif. Les plus grandes différences concernent les expériences longues, puis les séjours envisagés mais moins les séjours courts.
- Les jeunes issus d'un milieu socio-économique favorisé sont plus mobiles que les autres.
- Les jeunes en études sont davantage mobiles que ceux qui ont opté pour un apprentissage.
- Les expériences de mobilité favorisent de nouveaux séjours.
- Des dimensions psychologiques – et en particulier liées à la flexibilité – facilitent la réalisation de mobilités temporaires.

5.1 Introduction

Qui sont les jeunes qui entreprennent des mobilités temporaires? Quel est le profil de ceux qui ne sont pas mobiles? Quels sont les facteurs qui expliquent les différences dans la propension des jeunes à effectuer un séjour dans une autre région linguistique ou à l'étranger? Observe-t-on des différences entre les expériences réalisées et celles qui sont envisagées?

Le chapitre précédent a révélé que près de 40% des jeunes hommes suisses ont connu une expérience de mobilité temporaire à but éducatif, professionnel ou culturel. Plus précisément, ils sont 25% à avoir réalisé un séjour court (une à trois semaines) et 14% un séjour long (plus de trois semaines). De surcroît, ils sont 30% à prévoir un séjour long dans un horizon temporel de trois ans.

Cependant, les mobilités ne sont pas réparties de manière uniforme parmi les jeunes. Certains facteurs favorisent, limitent voire empêchent leur réalisation. Ce chapitre s'intéresse à la sélectivité des mobilités temporaires. Il propose une analyse détaillée des séjours longs déjà effectués et mentionne les principaux résultats concernant les séjours courts et ceux qui en sont au stade de projet. Ce focus s'explique par leur durée (les expériences de plus de trois semaines sont susceptibles d'avoir davantage de significations et d'impacts) et par leur caractère plus concret que les intentions.

Les facteurs explicatifs sont potentiellement nombreux et de plusieurs ordres (Tableau 5.1). Comme discuté au chapitre 2, ces facteurs sont tout d'abord regroupés sous le concept de parcours de vie qui permet de replacer un événement – en l'occurrence une expérience de mobilité temporaire – dans la biographie des individus et de tenir compte des différentes sphères de leur vie (l'éducation, le travail, la famille, etc.).

Trois trajectoires rassemblent des facteurs susceptibles d'expliquer la propension à la mobilité.

La trajectoire socio-familiale renvoie au milieu socio-économique dont est issu un jeune et à la constellation familiale qui le caractérise (type de ménage, entourage). La trajectoire éducative et professionnelle correspond au niveau d'éducation et au statut sur le marché du travail. Quant à la trajectoire de mobilité, elle est constituée des expériences des jeunes comme de leurs parents (en termes de déménagements ou de mobilité temporaire) et du lieu d'habitation actuel (région linguistique et type de commune selon le degré d'urbanisation).

Cette approche par le parcours de vie est complétée par des variables de nature psychologique mesurant la flexibilité, l'estime de soi et la capacité à agir. Ce type de variable n'est pas souvent pris en compte dans l'analyse des mobilités. Nous posons toutefois l'hypothèse que partir sans les parents, se détacher de son cadre de vie, s'immerger dans une autre culture pourraient également dépendre de certaines dimensions psychologiques.

L'analyse a été menée par l'intermédiaire de régressions logistiques multinomiales, l'une sur le passé (séjours longs, séjours courts, non-mobilité), l'autre sur les projets (séjours longs, hésita-

Facteurs pouvant influencer la propension à la mobilité temporaire

	Dimensions	Indicateurs
Trajectoire socio-familiale	Classe sociale	Niveau d'éducation des parents Situation financière pendant l'enfance
	Constellation familiale	Âge Vivre sans les parents Être en couple Divorce des parents Famille à l'étranger
Trajectoire éducative et professionnelle	Statut professionnel	Emploi et formation actuels
	Niveau d'éducation	Études achevées ou en cours Nombre de langues parlées
Trajectoire de mobilité	Histoire migratoire et résidentielle	Lieu de naissance (des jeunes et de leurs parents) Nombre de pays étrangers visités Déménagements Expérience temporaire de mobilité (des jeunes et de leurs parents)
	Contexte résidentiel	Région linguistique Type de commune
Variables d'ordre psychologique	Dimensions psychologiques	Flexibilité Estime de soi Capacité à agir

Tableau 5.1 : Facteurs pouvant influencer la propension à la mobilité temporaire

tion, non-mobilité). Cette méthode mesure l'association entre la survenue d'un événement (la variable dépendante, soit une expérience de mobilité temporaire) et les facteurs susceptibles de l'influencer (les variables indépendantes, soit les trois trajectoires et les dimensions psychologiques). Il est donc possible de savoir si une variable réduit ou augmente la probabilité d'être mobile. La méthode présente l'intérêt de pouvoir tenir compte simultanément de l'ensemble des variables explicatives et ainsi de mesurer l'effet propre de chacune d'entre elles, toutes choses égales par ailleurs. Lorsque certaines variables sont susceptibles d'avoir des interactions spécifiques, le modèle a été ajusté afin d'en tenir compte²⁹.

Cet effet est exprimé en termes de rapport de probabilité. S'il est égal à 1, il n'existe pas de différence entre les deux modalités quant à leur effet sur la propension à la mobilité. S'il est supérieur à 1, la modalité augmente la propension à la mobilité par rapport à la modalité de référence. S'il est inférieur à 1, la modalité baisse la propension à la mobilité³⁰.

Les résultats sont présentés en plusieurs sections et graphiques pour des questions de lisibilité. Toutes les variables potentiellement explicatives sont néanmoins simultanément prises en compte à chaque étape. Il est donc important de considérer ces résultats comme un ensemble cohérent, et non pas comme des facteurs indé-

pendants les uns des autres. L'Encadré 5.1 précise les clés de lecture des graphiques.

En fin de chapitre, une comparaison selon le genre est proposée. Comme le nombre d'hommes ayant répondu au questionnaire est près de vingt fois supérieur à celui des femmes, il n'est pas possible de les combiner sans autre dans les modèles. Des analyses spécifiques ont donc été menées, en pondérant la population d'hommes de manière à avoir une taille identique à l'échantillon de femmes.

Les résultats sont illustrés sous forme de rapport de probabilité. La lecture des graphiques passe par trois étapes :



Pour chaque variable, une modalité est définie comme référence et sert de point de comparaison. Elle prend la valeur de 1 et elle est indiquée par un point noir.



Les autres modalités de la variable sont comparées à cette modalité de référence. Leur rapport de probabilité montre si elles augmentent la propension à la mobilité (rapport supérieur à 1), la restreignent (rapport inférieur à 1) ou exercent un effet similaire (rapport égal à 1).



Les rapports de probabilité sont présentés avec leurs marges d'erreur. Il existe ainsi une probabilité de 95% que la valeur se situe à l'intérieur des marges (soit entre les deux traits noirs partant du point bleu). Si cet intervalle croise la ligne de référence (1), le résultat n'est pas statistiquement significatif.

²⁹ À titre d'illustration, la méthode intègre le fait que le niveau d'éducation des parents a une influence sur la probabilité des jeunes de fréquenter l'université, deux variables qui elles-mêmes ont un impact sur les mobilités temporaires.

³⁰ Plus le résultat est éloigné de 1, plus l'impact de la variable est important. Il est donc possible de déterminer une hiérarchie entre les différents effets. En revanche, il n'est pas possible de définir un ordre de grandeur pour cet effet (il ne s'agit pas de probabilités simples). Ainsi, un rapport de probabilité de 2 ne signifie pas que la variable étudiée double la probabilité d'être mobile.

Encadré 5.1 : Comment lire les graphiques ?

L'analyse peut présenter certaines limites. Premièrement, la méthode révèle l'existence d'un lien entre deux phénomènes, mais ne permet pas de conclure à une relation de causalité. Celle-ci doit être interprétée notamment en termes de mécanisme. Ensuite, un décalage temporel peut exister entre une expérience de mobilité et une variable (le fait d'être en couple, d'entrer sur le marché du travail par exemple). Cela sera rappelé le cas échéant pour les séjours réalisés, mais ce problème ne se pose que très peu pour les intentions. Finalement, les différents types de séjour n'ont pas forcément les mêmes impacts ni le même potentiel de valorisation sur le marché du travail. C'est le cas notamment des séjours chez la famille. Ces derniers ont toutefois été conservés car leur exclusion ne modifiait pas le modèle général.

5.2 Séjours longs réalisés

Dans cette première analyse, les personnes non mobiles (N=20 426) sont comparées aux jeunes ayant réalisé au moins une expérience de mobilité. Nous détaillons les résultats quant aux séjours longs (N=4964). Étant donné le nombre élevé de variables explicatives testées, l'analyse est présentée en plusieurs étapes et organisée selon les différentes trajectoires. Chaque résultat renvoie toutefois à un modèle général et désigne l'effet d'une variable toutes choses égales par ailleurs. Après avoir analysé les séjours longs, quelques indications sont données quant aux séjours courts (N=8964)³¹. Les projets de séjour sont abordés dans un autre modèle qui fait l'objet de la section suivante.

³¹ Afin d'utiliser cette méthode, il est nécessaire d'exclure les personnes n'ayant pas répondu à toutes les questions relatives aux variables du Tableau 5.1. La population prise en compte se monte à 34 354 individus.

5.2.1 Trajectoire socio-familiale

Les premières analyses portent sur l'impact du milieu socio-économique, ou de la classe sociale, dont sont issus les jeunes adultes. Cette dimension est mesurée par l'intermédiaire de deux variables. La première est le niveau d'éducation atteint par les deux parents (en cas de différence entre le père et la mère, le niveau le plus élevé est retenu) : l'école obligatoire, l'apprentissage, la maturité (gymnasiale, professionnelle, etc.) et l'éducation tertiaire (écoles professionnelles supérieures ; hautes écoles universitaires, spécialisées ou pédagogiques). La seconde donne une indication de la situation financière pendant l'enfance telle que jugée par les personnes interrogées (modeste ou bonne).

Le milieu socio-économique a un impact clair sur les expériences de mobilité temporaire (Figure 5.1). La probabilité d'avoir effectué un séjour durant au minimum trois semaines évolue de façon positive lorsque les parents ont poursuivi leur formation après la scolarité obligatoire. Le fait que l'un des parents possède un titre tertiaire a une influence significativement supérieure que dans le cas de parents ayant accompli l'école obligatoire. De même, les jeunes qui ont connu une bonne situation financière durant leur enfance sont plus mobiles que les autres.

Le lien entre classe sociale et mobilité temporaire s'explique bien entendu par un effet de revenu. Les parents au capital économique supérieur sont en effet plus à même de soutenir financièrement un séjour de leurs enfants. Toutefois, la situation financière pendant l'enfance semble jouer un rôle moins prononcé que le niveau d'éducation toutes choses égales par ailleurs. Cela peut s'expliquer par la nature de la variable (appréciation subjective, modalités peu précises, etc.), mais aussi par l'importance d'un autre facteur, le capital culturel. Les parents

Influence du milieu socio-économique sur la propension à avoir effectué un séjour long

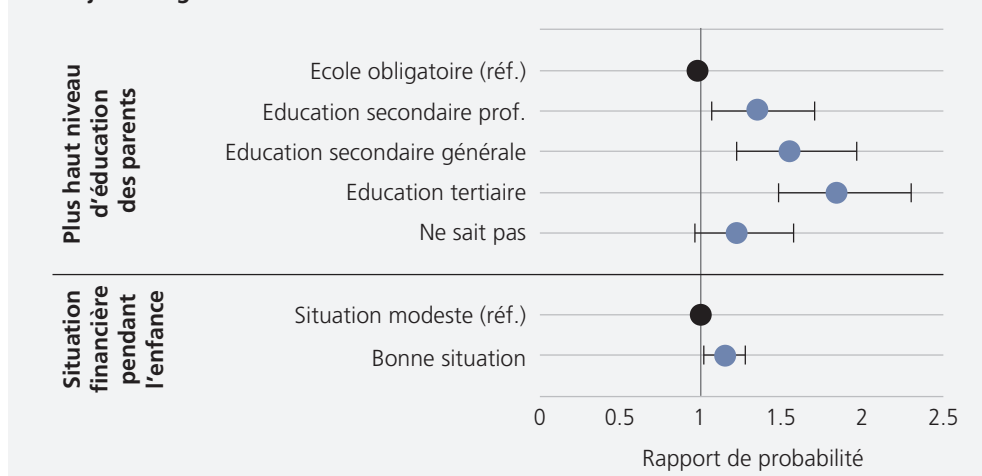


Figure 5.1 : Influence du milieu socio-économique sur la propension à avoir effectué un séjour long* (N = 34 354)

* Les modèles de régression logistique ont été effectués sur la base des individus ayant répondu à toutes les questions prises en compte dans le modèle. Le nombre total de personnes incluses dans l'analyse est de 34 354. Les coefficients suivants servent d'évaluation au modèle : Pseudo R^2 = Cox et Snell : 0.245, Nagelkerke : 0.289.

avec une formation supérieure sont peut-être davantage sensibilisés aux bénéfices de la mobilité temporaire pour l'avenir de leurs enfants.

Le second volet de la trajectoire socio-familiale renvoie aux différentes constellations familiales qui pourraient influencer les expériences de mobilité (Figure 5.2). En plus de l'âge sont pris en compte le fait de vivre sans les parents, d'être en couple, d'avoir des parents séparés ou des membres de la famille résidant à l'étranger. Ces éléments intègrent en partie l'entourage des jeunes, soit un ensemble de personnes pouvant influencer leurs décisions et aspirations.

L'âge est un facteur discriminant : pour chaque année supplémentaire, la probabilité d'avoir réalisé un séjour long augmente (Figure 5.2). Comme l'âge moyen des répondants est de 19 ans, une partie d'entre eux n'ont pas en-

core eu l'opportunité de séjourner à l'étranger ou dans une autre région linguistique de Suisse.

Il n'existe que peu de liens entre les situations personnelles et les expériences de mobilité temporaire. Le divorce ou la séparation des parents réduit la probabilité des jeunes d'avoir été mobiles (peut-être pour des questions de ressources financières, de temps à partager entre les deux parents, etc.) alors que le fait de vivre seul l'augmente légèrement. En revanche, être en couple n'est pas significativement lié au fait d'avoir été mobile. Ces variables concernent toutefois le moment de l'enquête et non celui du séjour. Être en couple, ainsi que nous le constaterons, n'est pas sans impact sur les séjours envisagés.

Finalement, avoir un ou plusieurs membres de la famille vivant à l'étranger (sans que l'on sache si

Influence de la constellation familiale sur la propension à avoir effectué un séjour long

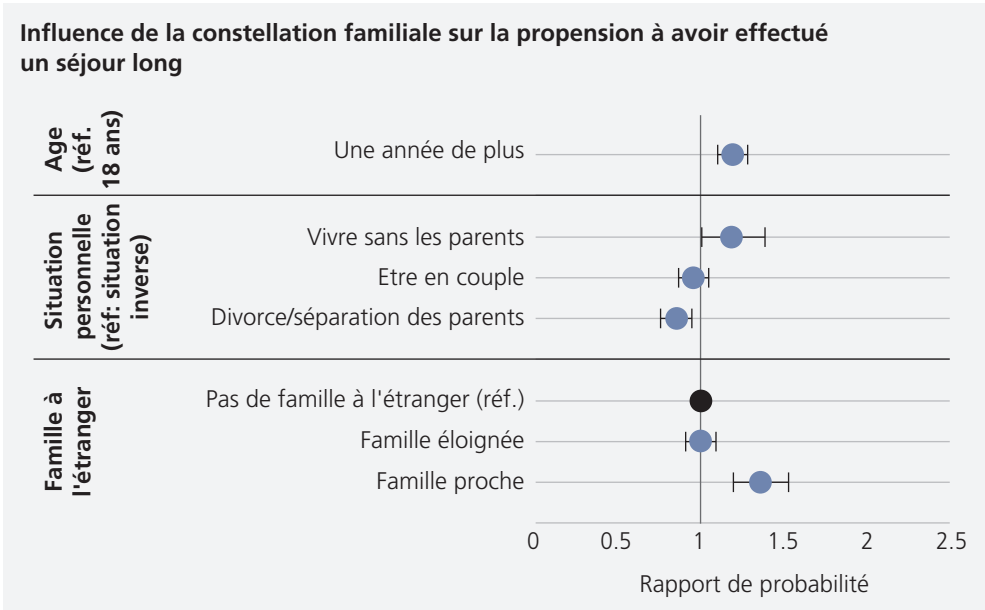


Figure 5.2 : Influence de la constellation familiale sur la propension à avoir effectué un séjour long (N = 34354)

cette domiciliation est temporaire ou pérenne) favorise la mobilité. Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être avancés: opportunités de visite, possibilité de bénéficier d'un logement, de conseils et d'informations, effet d'imitation et d'encouragement par rapport aux frères et sœurs, etc. L'effet n'est néanmoins pas significatif dans le cas de membres de la famille éloignée.

5.2.2 Trajectoire éducative et professionnelle

La deuxième trajectoire a tout d'abord trait au niveau d'éducation. Celui-ci est défini comme le type de formation en cours pour les jeunes qui poursuivent des études ou comme le plus haut niveau atteint pour les autres. Comme pour les parents, il s'agit de l'école obligatoire, de l'éducation secondaire professionnelle (apprentissage et écoles professionnelles), de l'éducation secondaire générale (maturités profes-

sionnelles, spécialisées ou gymnasiales), ainsi que de l'éducation tertiaire (hautes écoles universitaires, spécialisées ou pédagogiques). Ensuite est pris en compte le statut professionnel. Une distinction est opérée entre les jeunes selon qu'ils sont en emploi, suivent une formation, combinent emploi et formation (c'est le cas des apprentissages principalement), ne se trouvent ni en formation ni en emploi (chômage, phase de transition, etc.). Finalement est inclus le nombre de langues dans lesquelles les répondants estiment avoir des compétences orales bonnes à excellentes.

Pour ce qui est du niveau d'éducation (Figure 5.3), les jeunes ayant suivi un apprentissage sont les moins mobiles (y compris par rapport à la catégorie de référence qui regroupe ceux qui ont achevé leur scolarité obligatoire). À l'inverse, les participants qui ont opté pour

Influence de la trajectoire éducative et professionnelle sur la propension à avoir effectué un séjour long

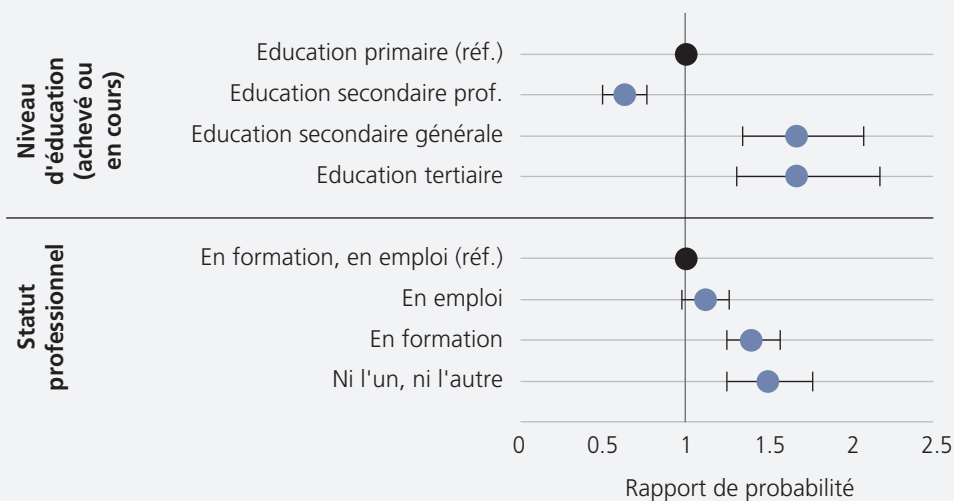


Figure 5.3 : Influence de la trajectoire éducative et professionnelle sur la propension à avoir effectué un séjour long (N = 34 354)

Influence du nombre de langues parlées sur la propension à avoir effectué un séjour long

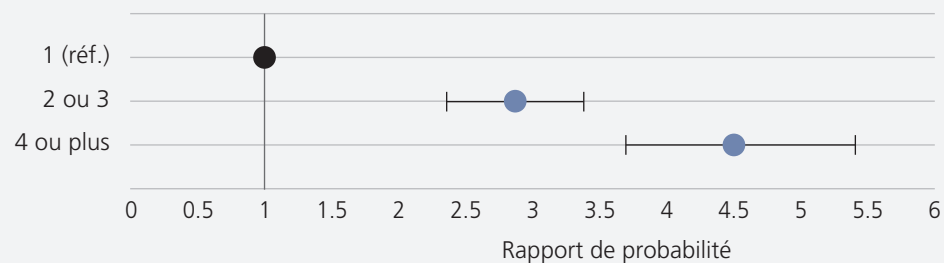


Figure 5.4 : Influence du nombre de langues parlées sur la propension à avoir effectué un séjour long (N = 34 354)
 Note : L'échelle a été doublée par rapport aux autres graphiques de ce chapitre.

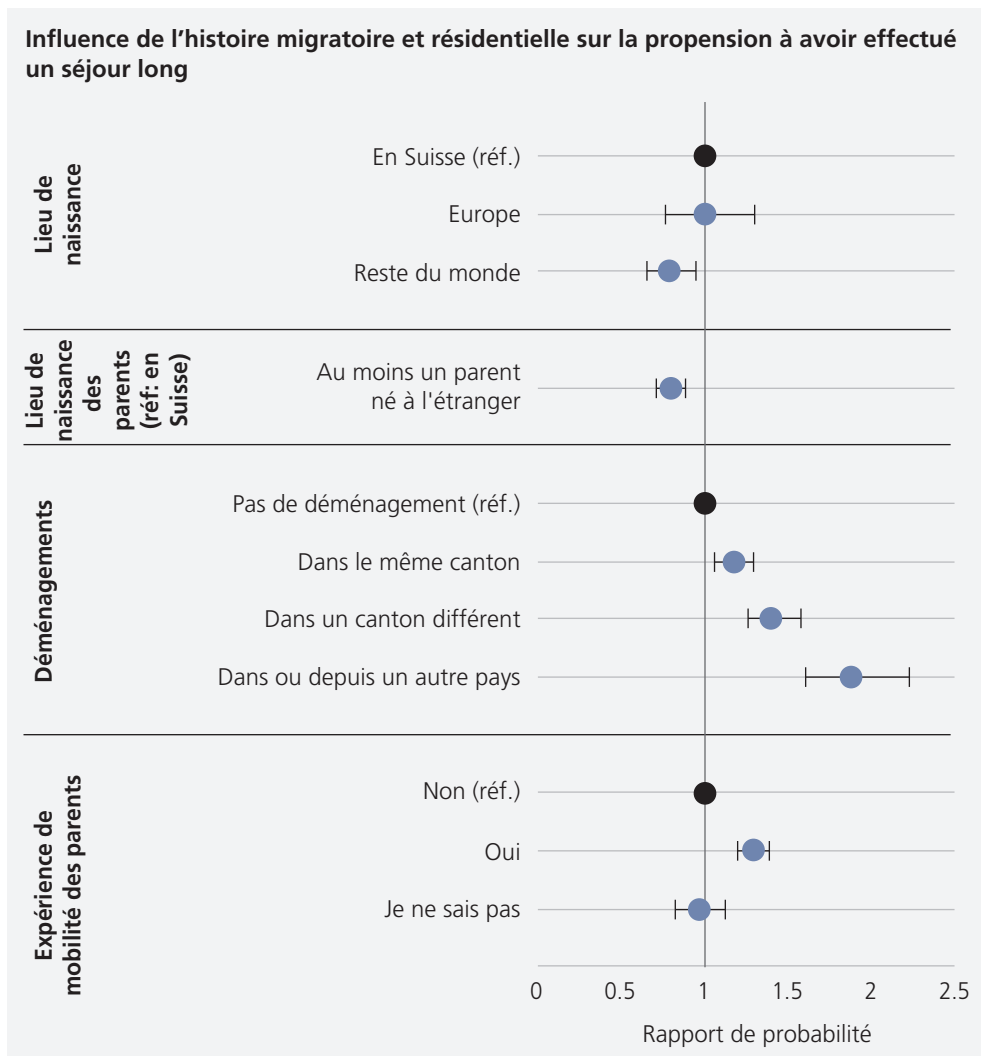


Figure 5.5 : Influence de l'histoire migratoire et résidentielle sur la propension à avoir effectué un séjour long (N = 34 354)

des études de type maturité ou de niveau tertiaire sont clairement plus mobiles, sans que ces deux catégories ne se distinguent entre elles³².

Les différences liées au statut professionnel sont moins prononcées, mais elles confirment les tendances observées pour le niveau d'éducation. Les moins mobiles sont les personnes qui ont un emploi et celles qui suivent une formation en ayant un emploi (essentiellement des apprentis). Les autres catégories sont plus mobiles: c'est le cas des étudiants et des jeunes en phase de transition.

³² Étant donné la jeunesse de la population, seule une minorité a commencé des études tertiaires (N = 2020). Par ailleurs, la quasi-totalité (97%) des jeunes au lycée ou dans des écoles similaires (éducation secondaire générale) souhaitent poursuivre leurs études à un niveau tertiaire.

Une analyse approfondie montre que la mobilité dépend plus fortement de l'éducation des parents (et de leur dotation en capital culturel et économique) que du cursus de formation des jeunes. Cela peut aussi être dû à la jeunesse des personnes interrogées, encore dépendantes de leurs parents.

Le nombre de langues parlées a un impact très fort sur la propension à avoir réalisé un séjour long (Figure 5.4). La relation de causalité n'est cependant pas univoque. D'une part, s'exprimer dans plusieurs idiomes facilite les mobilités dans d'autres contextes linguistiques. D'autre part, de tels séjours contribuent à l'apprentissage des langues et à leur maîtrise³³.

L'analyse de la propension à la mobilité temporaire en regard de la trajectoire éducative et professionnelle révèle qu'une distinction importante s'opère entre les jeunes qui s'orientent vers la formation professionnelle et l'apprentissage et ceux qui s'engagent pour des études de type maturité ou de niveau tertiaire. Plusieurs facteurs peuvent être mis en avant : le temps à disposition, l'existence d'opportunités et la valorisation de la mobilité.

Premièrement, les jeunes en apprentissage ont moins de temps à disposition que les étudiants (à l'exception de ceux qui travaillent régulièrement à côté de leurs études). Alors qu'ils doivent être présents au travail et bénéficient d'un nombre limité de semaines de vacances (quatre à six généralement), les étudiants peuvent profiter en particulier de la pause estivale avant de commencer l'université ou de la période entre deux années académiques (environ trois mois selon les périodes d'examen).

Deuxièmement, les opportunités de réaliser un séjour de longue durée semblent plus limitées dans les filières d'apprentissage que dans la voie académique. L'éducation supérieure est en effet un moteur majeur de la mobilité à l'échelle mondiale comme en Suisse par l'intermédiaire de programmes d'échanges, d'accords entre hautes écoles, de cours dispensés en anglais dans un nombre croissant de pays, etc.

Finalement, alors que la mobilité implique l'absence de l'apprenti de son lieu de travail – pouvant poser problème à l'employeur –, elle pourrait être davantage valorisée dans le cursus d'un étudiant. Elle constitue parfois une condition de la formation (dans le domaine des langues et des littératures par exemple). Une expérience de mobilité pourrait également être davantage valorisée pour les diplômés de l'éducation supérieure (ex. maîtrise des langues) et faciliter leur intégration sur le marché du travail. L'analyse des motivations et des freins au chapitre 6 permettra d'affiner ces interprétations.

5.2.3 Trajectoire de mobilité

Cette dernière trajectoire prend en considération différentes expériences de mobilité. Elle replace le séjour effectué dans le parcours de vie des jeunes (naissance en Suisse, en Europe ou ailleurs ; nombre de pays visités ; distance du déménagement le plus long) et s'intéresse au vécu des parents (naissance en Suisse ou à l'étranger ; expérience de mobilité à l'étranger dans le but d'étudier et/ou de travailler). L'idée sous-jacente à l'analyse de ces variables est qu'une histoire familiale marquée par des expériences de mobilité est susceptible d'en amener d'autres. Il existerait ainsi une socialisation à la mobilité.

³³ Il était important de l'intégrer dans l'analyse notamment pour permettre les comparaisons avec les séjours envisagés pour lesquels le problème de temporalité ne se pose pas.

Influence du nombre de pays étrangers visités sur la propension à avoir effectué un séjour long

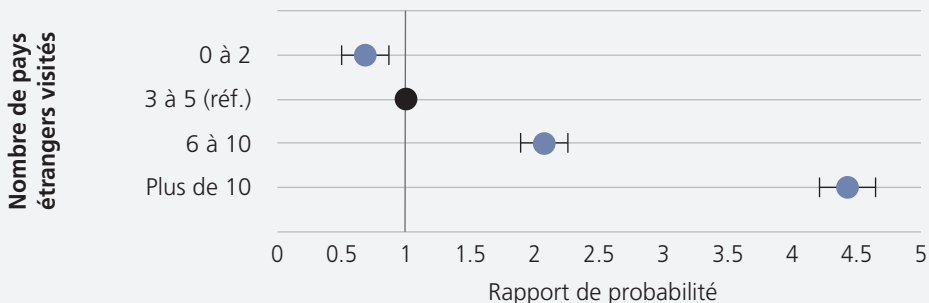


Figure 5.6 : Influence du nombre de pays étrangers visités sur la propension à avoir effectué un séjour long (N = 34 354)
 Note : L'échelle a été doublée par rapport aux autres graphiques de ce chapitre.

Le contexte résidentiel est également intégré dans le modèle par l'intermédiaire de la région linguistique et le degré d'urbanité de la commune de domicile³⁴.

La propension à avoir réalisé un séjour long est influencée de manière variable par les expériences migratoires (Figure 5.5). Les jeunes dont le lieu de naissance se situe dans un pays extra-européen ou dont l'un des parents est né à l'étranger sont moins mobiles que dans le cas de personnes nées en Suisse toutes choses égales par ailleurs. Ceci peut s'expliquer par la diversité des histoires migratoires en termes de distance et de facilité de voyage (c'est ce que tend à montrer l'absence de différence entre personnes nées en Suisse ou en Europe), de degré de choix (migrations liées au travail, au regroupement familial *versus* à des raisons politiques), un statut socio-économique inférieur (qui ne serait pas totalement capté par les variables étudiées en début de chapitre), etc.

Une autre interprétation est que le lieu de naissance ne constitue pas un indicateur suffisamment précis. La période de vie hors de Suisse a pu être très brève et, dans ce cas, l'autre pays n'a pas le statut d'espace fondateur (Gotman, 1999), dans le sens d'un ensemble de lieux de la mémoire vivante, de l'enfance et de l'adolescence, de la familiarité et de la socialisation résidentielles. Cela expliquerait le fait que le type de déménagement effectué a quant à lui un impact sur la propension à la mobilité temporaire. Avoir déménagé dans sa jeunesse joue un rôle croissant selon la distance impliquée. Les plus mobiles sont ceux qui ont migré entre pays, suivis par ceux qui ont changé de canton puis par ceux qui ont déménagé sur de courtes distances. On pourrait ainsi voir dans ce résultat une forme d'apprentissage à la mobilité. À l'inverse, avoir grandi et passé sa jeunesse dans la même région réduit la propension à être mobile en raison d'un ancrage local plus fort. Ce résultat est conforté par le lien entre le nombre de pays que les jeunes ont visités et leur propension à la mobilité temporaire (Figure 5.6). Avoir des expériences préalables dans d'autres contextes,

³⁴ La typologie des communes élaborée par l'Office fédéral de la statistique (2000) a été adaptée en quatre catégories.

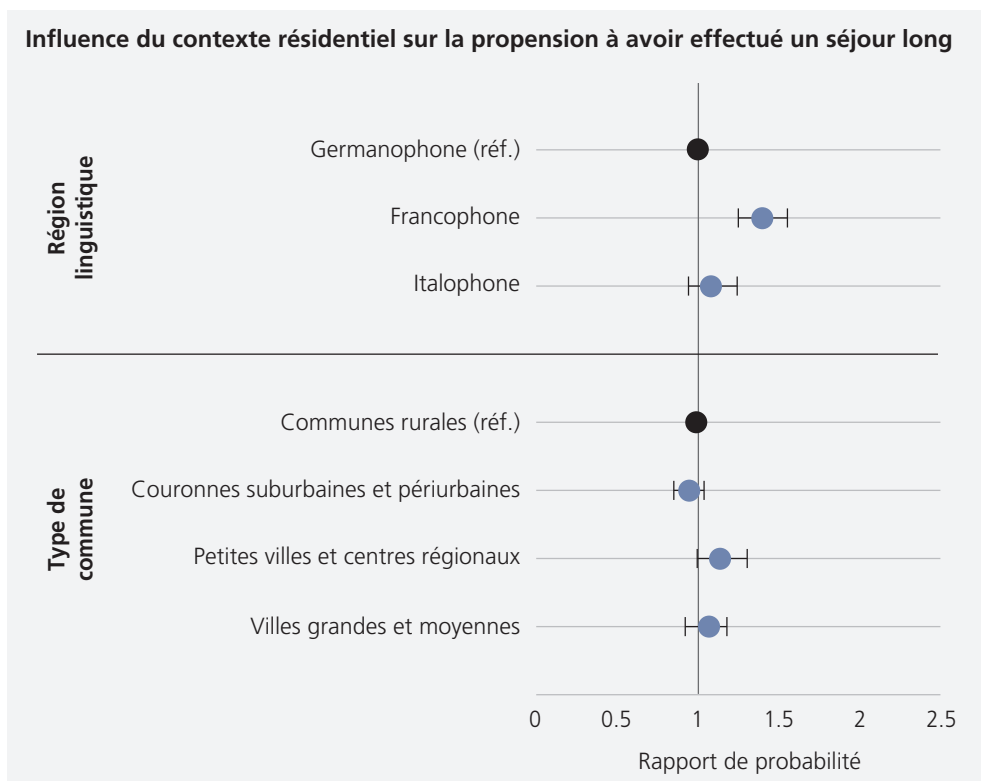


Figure 5.7 : Influence du contexte résidentiel sur la propension à avoir effectué un séjour long (N = 34 354)

y compris pour des périodes courtes et accompagnés des parents, rend les jeunes plus enclins à effectuer un séjour de manière autonome.

Le rôle des parents a déjà été souligné lorsque le milieu socio-économique a été abordé (voir le sous-chapitre 5.2.1). On retrouve cette influence avec l'expérience de mobilité des parents : si l'un d'entre eux a étudié ou travaillé à l'étranger, le jeune a lui-même une plus grande probabilité d'avoir une expérience de mobilité. Ces parents auraient davantage conscience des bénéfices de la mobilité et auraient encouragé leurs enfants dans ce sens. On peut y voir une reproduction de la mobilité (comme le montre

également l'influence d'avoir un membre de la famille proche se trouvant à l'étranger). En regard de l'ensemble des variables, la socialisation à la mobilité n'apparaît toutefois pas comme étant automatique, mais elle dépend des formes de mobilité spatiale.

Les différences selon le type de commune (Figure 5.7) sont quasi inexistantes quand bien même il existe une propension à la mobilité légèrement supérieure pour les habitants des petites villes et des centres régionaux que pour les résidents des communes rurales.

Les analyses du chapitre 4 avaient mis le doigt sur des disparités entre régions linguistiques. Le modèle confirme la plus forte mobilité des francophones. Cette différence n'est ainsi pas due uniquement à un effet de structure (une plus grande proportion de jeunes optant pour le lycée ou le gymnase puis les hautes écoles par exemple). Le modèle montre néanmoins que, toutes choses égales par ailleurs, il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre Alémaniques et Tessinois.

Comment expliquer cette appétence supérieure à la mobilité des Romands par rapport à leurs homologues alémaniques? Plusieurs hypothèses peuvent être émises. La taille des deux aires linguistiques tout d'abord. L'allemand étant la langue la plus parlée en Suisse, il pourrait y avoir une incitation plus forte à l'apprendre en immersion chez les Romands que dans la situation inverse. Ensuite, il est généralement admis que le niveau atteint à la fin de la scolarité obligatoire ou du secondaire II est supérieur pour les germanophones concernant le français que pour les Romands concernant l'allemand³⁵. Une moins bonne maîtrise pourrait inciter à réaliser un séjour linguistique.

La question de la taille de la région n'est pas applicable pour les italophones bien qu'ils constituent une minorité bien plus petite que les francophones. Ici, l'âge semble avoir un effet déterminant. Étant donné le système scolaire en vigueur, les Tessinois terminent le lycée en moyenne à 19 ans, soit plus tardivement que la majorité des cantons du reste de la Suisse

(18 ans)³⁶. Ils auraient ainsi eu moins de temps pour être mobiles. Qui plus est, nombre d'entre eux devront déménager (principalement vers les villes alémaniques et romandes) pour suivre une formation de niveau académique. Comme nous le constaterons dans le prochain chapitre, il existe un effet de rattrapage, les italophones affichant un fort taux de projets de mobilité.

5.2.4 Dimensions psychologiques

Le modèle inclut trois variables d'ordre psychologique: la flexibilité, la capacité à agir et l'estime de soi (voir le chapitre 2 pour une définition et une discussion). Ces dimensions sont susceptibles de renforcer ou de réduire l'attrait pour les jeunes d'un séjour en dehors de leur région linguistique au-delà des caractéristiques et des événements intégrés dans le parcours de vie.

L'indice de flexibilité influence clairement la propension à la mobilité (Figure 5.8). Un jeune qui apparaît comme plus flexible a une plus grande probabilité d'avoir été mobile. On ne peut exclure une double causalité (être mobile apprend à être flexible) mais il est intéressant de relever des différences quant aux motifs des séjours: la flexibilité est particulièrement importante dans le cas des séjours sac-à-dos et l'est moins pour des séjours davantage encadrés (séjours liés à une formation ou à visée linguistique).

L'estime de soi n'influence pas de manière significative la propension à avoir réalisé une mobilité temporaire. En d'autres termes, une personne possédant une haute estime de soi n'est pas plus mobile qu'une autre, toutes choses égales

³⁵ Ceci est confirmé par nos propres données: 32% des germanophones indiquent pouvoir s'exprimer aisément dans une conversation normale en français contre 24% des francophones en allemand.

³⁶ À l'exception des cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Argovie en Suisse alémanique et des cantons de Genève, Fribourg et du Valais en Suisse romande, où les étudiants obtiennent en général leur maturité à 19 ans.

Influence de dimensions psychologiques sur la propension à avoir effectué un séjour long

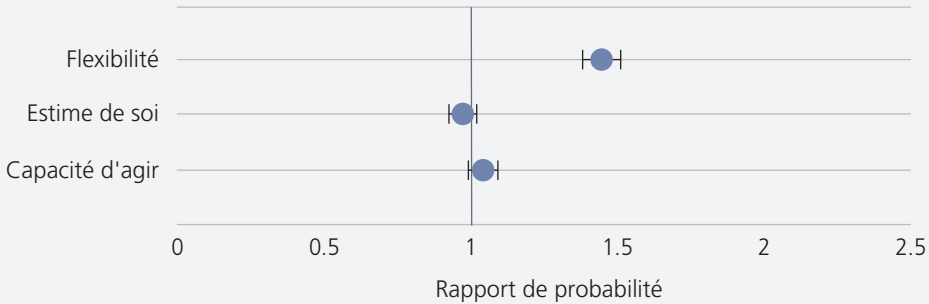


Figure 5.8 : Influence de dimensions psychologiques sur la propension à avoir effectué un séjour long (N = 34 354)

par ailleurs. Cette absence de relation pourrait être mise en parallèle avec le caractère variable dans le temps de l'estime de soi telle que perçue par un jeune.

Un lien existe en ce qui concerne la capacité à agir, soit l'impression de maîtriser sa destinée. Il est toutefois très faible, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que la mobilité temporaire peut être entreprise en groupe ou dans le cadre de différents programmes. De plus, l'essor des technologies de la communication permet de rester en contact presque permanent avec les proches, rendant l'éloignement moins difficile. Ainsi, la mobilité ne rendrait pas nécessaire de disposer d'une grande capacité d'action.

5.2.5 Comparaison avec les séjours courts

Les analyses précédentes se sont focalisées sur les séjours longs. Le modèle précise également les spécificités des jeunes qui ont réalisé un séjour d'une à trois semaines en comparaison de la population non mobile.

Le milieu socio-économique dans lequel ont grandi les jeunes reste un facteur important, mais uni-

quement à travers le niveau d'éducation des parents. Le rapport entre ce dernier et la propension des jeunes à être mobiles est toutefois plus faible que dans le cas des séjours longs. La situation financière pendant l'enfance n'a quant à elle pas un effet significatif pour les séjours de courte durée (contrairement aux expériences plus longues). Les séjours courts sont donc globalement moins sélectifs en fonction de la classe sociale.

La constellation familiale – type de ménage, statut marital des jeunes et de leurs parents, présence de membres de la famille à l'étranger – n'influence pas l'inclination pour des séjours d'une à trois semaines. La mobilité de courte durée est ainsi plus indépendante du contexte familial. Elle est également répartie de manière plus homogène selon l'âge des répondants. Les séjours courts apparaissent comme plus faciles à entreprendre (dans le cadre scolaire par exemple). Qui plus est, ils diminuent légèrement avec l'âge, car ils sont remplacés par des séjours longs³⁷.

³⁷ Rappelons que dans la construction de la variable, c'est la durée la plus conséquente qui prime. Un jeune qui a effectué un séjour court et un séjour long sera comptabilisé dans la modalité « séjour long ».

Influence de la constellation familiale sur la propension à envisager un séjour long

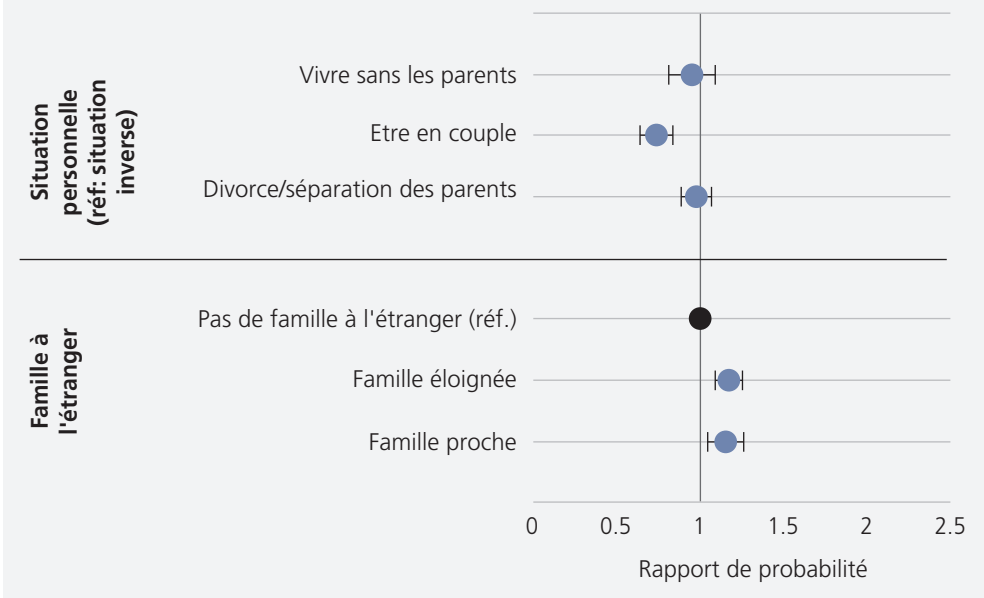


Figure 5.9 : Influence de la constellation familiale sur la propension à envisager un séjour long* (N = 34 144)

* Le nombre total de personnes incluses dans cette deuxième régression logistique est de N = 34 144. Les coefficients suivants servent d'évaluation au modèle: Pseudo R² = Cox et Snell: 0.151, Nagelkerke: 0.172

L'effet du niveau d'éducation des jeunes est renforcé par rapport aux séjours longs. La probabilité d'avoir réalisé un séjour court est ainsi supérieure pour les jeunes qui étudient dans un lycée (ou un établissement équivalent) ou une haute école. Ce type de formation offre ainsi davantage d'opportunités de courte durée pendant le cursus. Au contraire, le statut professionnel n'est que faiblement lié à la propension aux séjours courts. Ce résultat indique que le temps à disposition – qui joue un rôle important pour les séjours longs – n'est pas ici un facteur discriminant.

Les résultats concernant la trajectoire de mobilité sont semblables aux séjours longs. Il n'y a toutefois plus de différences significatives entre les types de commune de résidence et selon le lieu de naissance. Les francophones demeurent

les plus mobiles; ils sont suivis des germanophones qui se distinguent cette fois des italo-phones dans leur propension à la mobilité temporaire.

Finalement, les trois dimensions psychologiques – la flexibilité, l'estime de soi et la capacité à agir – se caractérisent par un lien positif, mais qui reste très faible.

Dans l'ensemble, les séjours courts sont moins sélectifs que les séjours longs. De nombreuses différences sont moins prononcées voire non significatives. Même si certaines variables font exception (la formation achevée ou en cours, l'estime de soi), il n'en demeure pas moins qu'une telle mobilité semble plus aisée à réaliser (en termes de coûts, de temps à disposition, d'op-

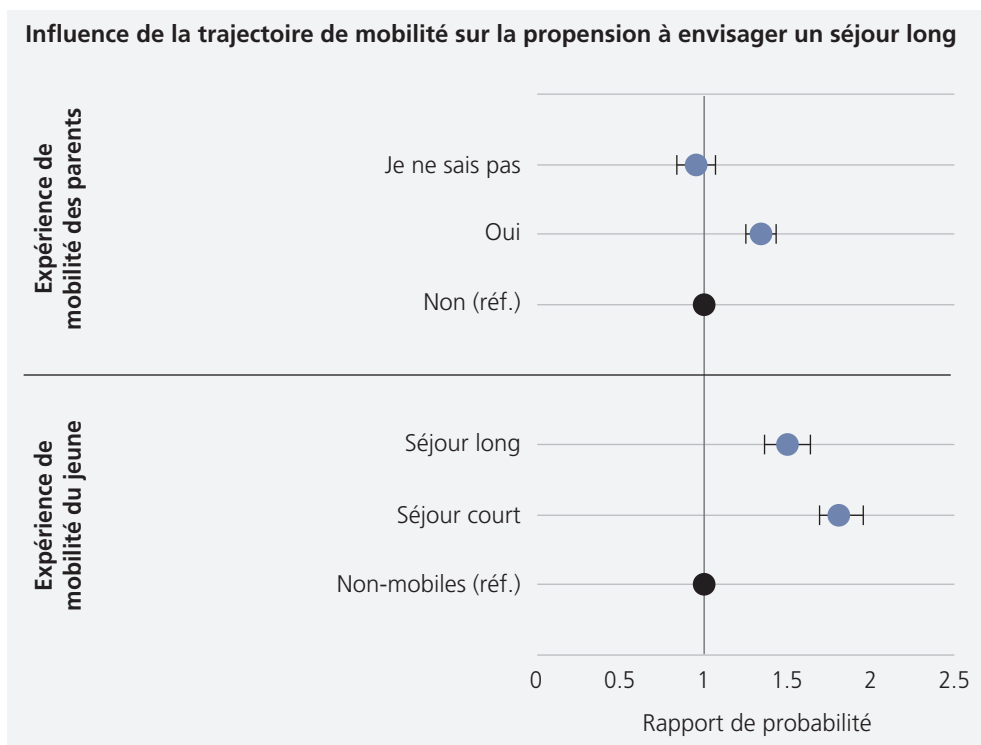


Figure 5.10 : Influence de la trajectoire de mobilité sur la propension à envisager un séjour long (N = 34 206)
Pseudo R² = Cox et Snell: 0.141, Nagelkerke: 0.16

portunités, etc.) et plus équitablement répartie au sein des jeunes adultes.

5.3 Séjours longs envisagés

Les intentions en matière de séjours longs ont été abordées afin de tenir compte du fait que de nombreuses formes de mobilité temporaire n'ont pas encore eu lieu étant donné l'âge des répondants. Un deuxième modèle (également sous la forme d'une régression logistique multinomiale) a confronté les jeunes qui ont un projet de mobilité plus ou moins précis dans les trois prochaines années, ceux qui ne savent pas et ceux qui prévoient de ne pas être mobiles. L'analyse se focalise ici sur la première catégo-

rie. Les projets sont considérés comme un indicateur de l'intérêt des jeunes à devenir mobiles quand bien même différents facteurs sont susceptibles de modifier les intentions déclarées (en matière de mobilité, mais aussi, bien que dans une mesure certainement moindre, de non-mobilité).

En termes de milieu socio-économique, plus le niveau d'éducation des parents est haut, plus la propension à envisager une mobilité temporaire est grande. Les rapports de probabilité sont toutefois moins élevés que pour les séjours longs déjà réalisés. La situation financière de la famille pendant l'enfance n'a quant à elle pas d'impact. Ces résultats peuvent s'expliquer par un décalage temporel et par le caractère encore hypo-

thétique et flou du projet et des contraintes financières qui lui sont associées.

Deux variables relatives à la constellation familiale (Figure 5.9) influencent la propension à la mobilité. Avoir un membre de la famille – proche comme éloignée – à l'étranger favorise l'existence de projet à l'inverse du fait d'être en couple (ce qui n'était pas le cas pour les séjours réalisés). L'autonomie résidentielle n'a pas d'effet de même que le divorce des parents (alors que celui-ci était significatif pour les projets réalisés).

L'âge réduit les aspirations à effectuer un séjour long dans une autre région linguistique ou à l'étranger. Avec l'avancement dans le parcours de vie, une proportion croissante de jeunes a été en mesure de réaliser une expérience de mobilité. Ils sont également de plus en plus nombreux à être confrontés à des contraintes et à des obligations sur les plans familial et professionnel.

Alors que le statut sur le marché du travail n'a pas d'influence, le niveau de formation des jeunes apparaît comme un critère de poids pour les mobilités envisagées. À l'instar des expériences passées, les jeunes qui étudient (ou qui ont obtenu un titre) à un niveau gymnasial ou dans une haute école sont plus avides de mobilité que leurs homologues qui ont terminé la scolarité obligatoire ou qui ont opté pour l'apprentissage. Les aspirations sont plus fréquentes pour les étudiants en filière gymnasiale qui, arrivant en fin de cursus, peuvent envisager une mobilité temporaire avant d'entrer dans une haute école.

Comme pour les séjours longs réalisés, les jeunes nés en Europe ou en Suisse suivent les mêmes tendances alors que les moins mobiles sont ceux qui sont nés sur un autre continent. En revanche, la distance des déménagements n'a pas d'impact ici.

Les séjours longs et courts effectués, qui constituaient des variables à expliquer dans la section précédente, ont ici le statut de variables explicatives (Figure 5.10). Les jeunes sont d'autant plus susceptibles d'avoir un projet de mobilité temporaire qu'ils ont déjà entrepris un tel séjour. Un lien fort existe également avec l'expérience des parents. Ces tendances vont dans le sens d'une socialisation à la mobilité ou d'une reproduction de celle-ci.

Les intentions de mobilité varient selon les régions linguistiques, mais de manière différente de ce qui a été relevé précédemment. Ici, ce sont les italophones qui ressortent comme (potentiellement) les plus mobiles. Rappelons qu'ils l'étaient moins que les francophones pour les séjours réalisés (et que les germanophones, mais uniquement pour les séjours courts). Ceci laisse augurer d'un effet de rattrapage dû au système éducatif local (les lycéens terminent plus tardivement leurs études) et la dotation très partielle en termes d'établissements d'éducation supérieure. Aucune différence entre les types de commune n'est par ailleurs à relever.

Finalement, d'un point de vue des dimensions psychologiques, une plus grande flexibilité augmente la fréquence de nourrir un projet de mobilité. Une telle relation était déjà observée pour les séjours réalisés. L'association est positive, mais faible pour la capacité à agir et elle est négative pour l'estime de soi.

Comparaison entre hommes et femmes

D'importantes différences existent entre hommes et femmes quant à la mobilité temporaire. Toutes choses égales par ailleurs, les femmes de l'échantillon sont plus mobiles que les hommes tant pour les séjours courts que pour les séjours longs (Figure 5.11). La tendance est similaire pour les projets.

Plusieurs facteurs expliquent ces différences de genre. En termes d'études, les femmes sont plus nombreuses à opter pour des formations universitaires pour lesquelles il est pertinent de partir à l'étranger (langues, sciences humaines, communication, etc.). Ensuite, le service militaire, obligatoire pour les hommes, pourrait diminuer leur propension à être mobiles (l'explication vaut toutefois surtout pour les projets), alors que les femmes auraient davantage de

temps à disposition. L'attrait de la mobilité temporaire pourrait aussi s'expliquer par une appropriation ou une valorisation différente des séjours réalisés dans d'autres cultures. Cet aspect sera abordé au chapitre suivant qui porte sur les motivations et les freins relatifs à la mobilité temporaire.

Finalement, une explication supplémentaire est donnée par l'étude de l'Office fédéral de la statistique (2017b) sur les mobilités étudiantes en Suisse. Ces dernières se caractérisent par une forte disparité de genre en faveur des femmes avant l'âge de 20 ans. Toutefois, un effet de rattrapage est observé entre 20 et 24 ans. Au-delà de 25 ans, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à être mobiles.

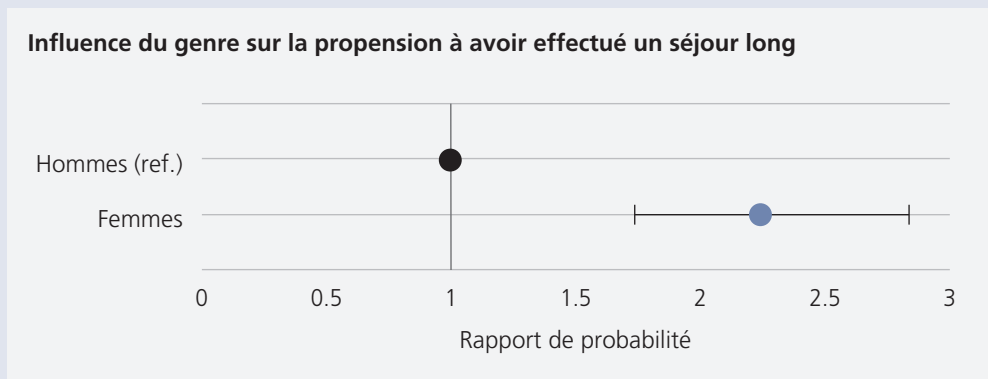


Figure 5.11 : Influence du genre sur la propension à avoir effectué un séjour long (N = 3676.24)*

* *Pseudo R² = Cox et Snell: 0.254, Nagelkerke: 0.292.*

5.4 Synthèse intermédiaire

Les expériences de mobilité temporaire constituent un phénomène sélectif. Les plus grandes disparités concernent les expériences longues, puis les séjours envisagés, mais moins les séjours courts. Plusieurs facteurs expliquent les propensions variables des jeunes à s'engager dans des mobilités temporaires.

Le premier facteur discriminant est le milieu socio-économique dans lequel a grandi un jeune, comme le montre l'effet de plusieurs caractéristiques des parents. Une bonne situation financière pendant l'enfance (capital économique³⁸), des parents qui ont un niveau de formation tertiaire (capital culturel) ou qui ont eux-mêmes étudié ou travaillé à l'étranger (capital spatial) favorisent la mobilité temporaire. En partant de l'hypothèse que la mobilité est un atout à valoriser sur le marché du travail (indépendance, maîtrise des langues, etc.) et donc *in fine* un instrument de mobilité sociale, ces différences révèlent une tendance à la reproduction sociale.

Les jeunes les plus mobiles sont ceux qui optent pour une maturité ou une formation tertiaire, alors que les personnes passant par un apprentissage se caractérisent par les valeurs les plus basses. Cet écart renvoie à des différences en termes de temps à disposition, d'opportunités de mobilité offertes par le biais de programmes, et du degré de valorisation de la mobilité tant du point de vue de la formation que des débouchés professionnels.

L'analyse relève également une tendance à la reproduction de la mobilité. Une première ex-

périence de mobilité temporaire est susceptible d'apprendre aux jeunes à être mobiles et d'ouvrir la voie à d'autres séjours. Les séjours courts, plutôt sollicités par les moins âgés, peuvent ainsi constituer une première étape avant l'élaboration d'une mobilité de plus longue durée. La socialisation à la mobilité passe également par l'expérience de l'entourage (parents ou membres de la famille) de même que le fait d'avoir déménagé semble faciliter les premières expériences.

La prise en compte de dimensions psychologiques apporte un éclairage supplémentaire quant à la sélectivité des mobilités temporaires. Toutes choses égales par ailleurs, des dimensions psychologiques expliquent la propension variable des jeunes à être mobiles. C'est en particulier le cas de la flexibilité dont certains jeunes font preuve qui peut les orienter vers des séjours moins cadrés et demandant une plus grande autonomie.

D'autres variables exercent une influence significative selon les types de séjours. Être en couple affaiblit les intentions de mobilité. Les francophones ont été plus souvent mobiles alors que les italophones ont davantage de projets. Finalement, les séjours courts, longs et envisagés sont plus fréquents chez les femmes.

Le chapitre suivant approfondit l'analyse en s'intéressant aux expériences de séjour dans une autre région linguistique ou à l'étranger et aux raisons de la mobilité et de la non-mobilité telles qu'avancées par les jeunes.

³⁸ Le fait qu'un divorce des parents diminue la fréquence des séjours longs réalisés pourrait aussi être interprété à l'aune des enjeux financiers.